

# Le déficit budgétaire s'est atténué en mai

• Il s'est établi à 21,6 milliards de DH

• La hausse des salaires des fonctionnaires, l'autre dépense qui arrive

LÉGÈRE détente du déficit budgétaire: il atteint 21,6 milliards de DH à fin mai, soit 1,8 milliard de DH de moins comparativement à la même période de l'année dernière.

Le gouvernement compte s'appuyer sur les privatisations pour maintenir le déficit à des niveaux «convenables». Une recette de 10 milliards de DH est prévue dans la loi de finances et serait partagée à parts égales entre le budget général et le Fonds Hassan II pour le développement économique et social.

Le processus va commencer avec Maroc Telecom dont l'Etat va céder 8% de parts (voir aussi page 10). Il pourrait se poursuivre avec la cession des participations dans deux nouvelles entreprises qui viennent d'intégrer la liste des privatisables: Energie Electrique de Tahaddart détenue à hauteur de 48 % par l'Office national de l'eau et de l'électricité aux

à 5 de l'échelle 10 (ou équivalent), établie sur trois ans: 200 DH à partir du 1er mai 2019, 200 en janvier 2020, et 100

augmenté de 27,7% alors que les dépenses de matériel ont reculé de 2%.

Les dépenses d'investissement se sont

ment des charges communes de 12,8% et des dépenses des ministères de 4,7%. Les émissions représentent 40,4% du montant budgétisé. L'enveloppe prévue pour 2019 s'élève à 73,3 milliards de DH.

Par ailleurs, l'amélioration des recettes enregistrée à fin mai couvre notamment une baisse de 6,9% des droits de douane. La TVA à l'importation atteint 15,2 milliards de DH (+ 3,3%). Elle est tirée en particulier par la TVA sur les produits énergétiques (10%). Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques sont également sur une progression intéressante (7,1%). Les données de la Trésorerie générale du Royaume relèvent aussi une hausse de 0,5% de l'IS, de 10,2% de l'IR et une diminution de 9,5% de la TVA à l'intérieur (voir aussi L'Economiste n°5533

du mercredi 12 juin 2019). □

Khadija MASMOUDI

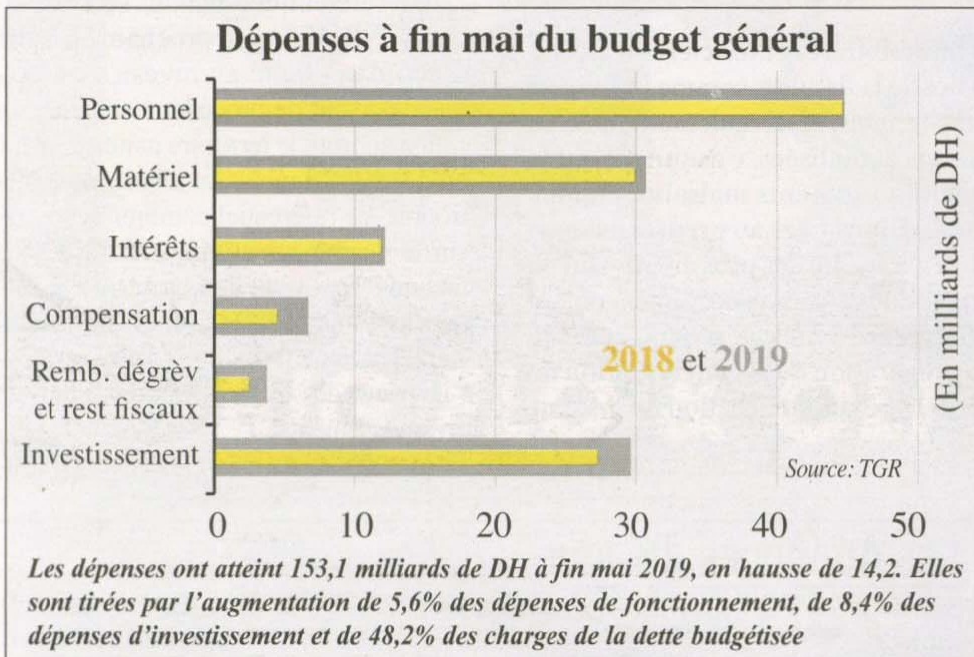
Nature	Recettes ordinaires en millions de DH	Evol en %
Taxe sur la valeur ajoutée	23.580	▼ 1,6%
- à l'importation	15.174	▲ 3,3%
- à l'intérieur	8.406	▼ 9,5%
Impôt sur le revenu	19.914	▲ 10,2%
Impôt sur les sociétés	16.828	▲ 0,5%
Droits d'enregistrement	7.846	▼ 0,8%
TIC prod. énergétiques	6.248	▲ 7,1%
TIC tabacs manufacturés	4.493	▲ 15,8%
Droits de douane	3.689	▼ 6,9%
Contribution de solidarité	1.928	
Monopoles	1.795	▲ 36,9%
Recettes en atténuation de dépenses	1.299	▲ 248,3%

Source: TGR

Les recettes nettes de la TVA ont reculé de 1,6%. Le montant des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 5,13 milliards de DH contre 2,6 milliards à fin mai 2018

en janvier 2021. Pour les fonctionnaires à l'échelon 6 et au-delà de l'échelle 10, l'augmentation est de 400 DH nets: 200 DH dès le 1er mai 2019, 100 en janvier 2020, et 100 DH en janvier 2021. Un nouveau grade de promotion en faveur des salariés de l'Etat bloqué actuellement

établies à 29,7 milliards de DH, en hausse de 8,4%. Celle-ci provient de l'accroisse-



côtés de Endesa Generación (32%) et Siemens Project Ventures (20%) ainsi que le célèbre hôtel la Mamounia de Marrakech, filiale de l'ONCF qui détient 65% de son capital.

En attendant que le ministère des Finances passe à l'acte, les dépenses de l'Etat évoluent de 14,2% contre 8,2% pour les recettes. Les revalorisations salariales décidées lors du dialogue social vont peser davantage sur les dépenses. Les décrets sont programmés au Conseil de gouvernement prévu ce jeudi 13 juin et l'application ne tardera pas.

Les fonctionnaires bénéficieront d'une hausse de 500 DH nets pour les échelles 6 à 9 et les échelons allant de 1

au niveau des échelles 8 et 9 sera mis en place. La promotion des fonctionnaires sera également traitée.

La compensation figure aussi parmi les rubriques à surveiller durant les prochains mois. La charge a augmenté de 53,7% atteignant 6,7 milliards de DH. Ce qui représente 36,8% des ressources (18,3 milliards de DH) consacrées par la loi de finances 2019 à la subvention des produits comme le gaz butane. Lahcen Daoudi, ministre délégué des Affaires générales et de la Gouvernance prévoit la levée des subventions en 2021, le temps aussi que le registre national unifié soit opérationnel. Globalement, les dépenses de fonctionnement ont évolué de 5,6: les charges communes ont